

THIONVILLE  
ACCUEILLIR UN ENFANT DIFFERENT EN STRUCTURE COLLECTIVE, PAS A PAS  
VERS L'INTEGRATION

PUBLIC CIBLE

Les enfants de 0 à 7 ans et leurs familles

PERIODE

Depuis 2010 action récurrente renouvelée chaque année

TERRITOIRE

intercommunalité

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 45 600 €  
Contribution de votre collectivité : 9 000 €  
Principaux partenaires financiers : CAF

DESCRIPTION DE L'ACTION

La Ville de Thionville affiche une volonté politique de développer l'accueil des enfants porteurs de handicap. Pour appuyer cette politique, le projet d'accueil d'enfants porteurs de handicap est parfaitement défini par le CCAS pour le pôle petite enfance.

Descriptif :

Le projet vise à :

- Prioriser le handicap pour l'obtention d'une place,
- Inscrire dans le projet d'établissement de tous les établissements de la Ville l'accueil des enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique,
- Poursuivre la sensibilisation à cet accueil par des actions de formation
- Avoir une équipe pluridisciplinaire renforcée par l'intervention d'une psychomotricienne et d'un psychologue
- Travailler en étroite collaboration avec la mission handicap de la ville

Action  
PROPORTIONNEE  
sur le Handicap

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

Le soutien de la famille au quotidien est le garant d'une intégration psychosociale de l'enfant et de sa famille. Il favorise le bien être de toute la famille.

**Cette action n'a pas été pensée dans le but de réduire les inégalités sociales de santé**

TRANSVERSALITE DE L'ACTION

La mission handicap, la mission santé  
Plan : : Appel à projet CAF

PARTENAIRES

CAF, Conseil Départemental, CAMSP, CMPP, SESSAD

Pour plus d'informations...

Martine Girardi : Responsable du Pôle Petite Enfance

Mail : [girardi.m@mairie-thionville.fr](mailto:girardi.m@mairie-thionville.fr)